



HAUCONCOURT

Les rendez-vous

d'hiver



Dimanche 1^{er} décembre ~ Brocante de pêche

L'Amicale des Trois Gaules organise sa première brocante de pêche (matériel de pêche neuf, occasion et collection) à la salle des Fêtes, de 9h à 16h.



Vendredi 6 décembre ~ Saint Nicolas à l'école

Saint Nicolas et le Père Fouettard, accompagnés de leur "Âne", rendront visite aux élèves de l'école du Parc.

Samedi 7 décembre ~ Sur les traces du Père Noël...

Le Père Noël vous donne rendez-vous entre 16h et 19h sur le parvis de la mairie (ou à l'Espace Municipal en cas de pluie) pour un moment féerique en famille.

Des petites douceurs ainsi que des boissons chaudes et froides vous seront offertes par la Municipalité !

N'oubliez pas votre lettre pour le Père Noël !



Collectes de sang

Les lundis 9 décembre, 13 janvier et 10 février à la Salle des Fêtes de Maizières-lès-Metz, de 15h à 19h.

Distribution

13 Décembre : Colis de Noël aux seniors dès 9h30.



Courant décembre : Gazette du Village 2024 dans votre boîte aux lettres.



Vendredi 10 janvier ~ Vœux du Maire

La Municipalité vous convie à la Salle des Fêtes pour la Cérémonie des Vœux à 18h30.

Lundi 16 janvier ~ Arbres de Noël

Le service technique collectera les sapins naturels.
Merci de les déposer sur le trottoir dès 8h.



Samedi 18 janvier ~ Assemblée Générale

Le T. Fanny Club tiendra son assemblée générale à 19 h à la salle des Fêtes.

Du 10 au 14 février ~ Centre aéré

Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans sur la thématique "Tous en piste !"
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 janvier 2025.
S'adresser à la directrice du Centre d'Accueil et de Loisirs "Le Dauphin".

☎ 06 08 03 69 60



Eau Cimetière



Pour la période hivernale, l'alimentation d'eau est coupée.

Sacs de Tri

Courant janvier, distribution de sacs plastiques dans chaque foyer.





La boîte aux lettres du Père Noël

La magie de Noël a commencé !

La boîte aux lettres du Père Noël est de retour devant la mairie !

Comme chaque année, le Père Noël récompense les enfants sages !

N'oublie pas de lui écrire avant le **16 décembre**.

Ton adresse est très importante pour recevoir sa réponse.

Horaires des Déchèteries

Horaires d'hiver, du 1^{er} novembre 2023 au 31 mars 2025 inclus.

	ENNERY	MAIZIÈRES	RICHEMONT	TALANGE
Lundi	Fermée	10h - 12h	14h - 17h	10h - 12h et 14h - 17h
Mardi	10h - 12h	14h - 17h	10h - 12h	10h - 12h et 14h - 17h
Mercredi	14h - 17h	10h - 12h	14h - 17h	10h - 12h et 14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	14h - 17h	10h - 12h	10h - 12h et 14h - 17h
Vendredi	10h - 12h et 14h - 17h			
Samedi	10h - 17h	10h - 17h	10h - 17h	10h - 17h

Report Des Collectes

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte du 26 décembre (Saint-Étienne) est reportée au **28 décembre 2024**.

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

La collecte des 25 décembre 2024 et 1^{er} janvier 2025 sont reportées au **4 janvier 2025**.



RECENSEMENT À HAUCONCOURT À PARTIR DU 16 JANVIER 2025

Cette année, Hauconcourt réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **16 janvier 2025**.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. L'agent recenseur recrutée par la commune, **Nadine ACHINI**, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements...

RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr

Action Caritative en Faveur des plus Démunis



*Comme chaque année, le péricolaire
d'Hauconcourt a décidé de venir en aide aux plus
démunis grâce à l'association Yousoise ARYC*



*Emballer la boîte avec un joli papier cadeau de Noël.
Déposez la boîte au péricolaire, 1 C rue des Prés 57280 Hauconcourt,
avant le 08/12/2024.*

*Les cadeaux seront déposés à "la fabrique des gourmets" à Bass-Ham
par l'équipe d'animation.*

*Merci pour votre
solidarité*



Informations

En 2024, le secteur du permis de conduire en France connaît des changements significatifs. Ces modifications, à la fois législatives et technologiques, ont été pensées pour améliorer la gestion du permis et accroître la sécurité sur les routes. Elles représentent une évolution pour les conducteurs actuels et futurs. Un spécialiste du permis à points nous éclaire sur les réformes majeures qui viennent bouleverser les règles de la conduite automobile.

Voici les détails :

ÂGE MINIMAL POUR L'ÉPREUVE PRATIQUE :

Fixé désormais à 17 ans, cela encourage une initiation anticipée à la conduite, visant à mieux préparer les jeunes conducteurs à la responsabilité de conduire.

DÉMARCHES D'IMMATRICULATION ET TITRES D'IDENTITÉ :

Grâce à France Titre, anciennement connu sous le nom d'ANTS, il est désormais plus simple d'effectuer les démarches d'immatriculation d'un véhicule, de demander un permis de conduire, une carte d'identité, ou de s'inscrire au permis de conduire : <https://ants.gouv.fr>.



AMENDE POUR EXCÈS DE VITESSE INFÉRIEURS À 5 KM/H :



Bien qu'elle ne mène plus à la perte de point, l'amende pour de faibles excès de vitesse reste en vigueur comme outil de dissuasion. En cas de menace d'invalidation du permis pour perte de points, un stage de récupération de points, disponible sur LegiPermis et agréé par la préfecture de la Moselle, permet de regagner jusqu'à quatre points une fois par an : <https://www.legipermis.com/stages-points/moselle>.

FIN DE L'OBLIGATION DE LA VIGNETTE VERTE D'ASSURANCE :

Cette réforme, effective depuis le 1er avril 2024, supprime le besoin d'afficher la vignette verte sur le pare-brise, grâce à l'efficacité accrue des contrôles électroniques d'assurance. Permis numérique sur mobile : Avec le lancement de l'application mobile sécurisée France Identité en 2024, gérer son permis de conduire et le présenter lors de contrôles devient plus simple :

<https://france-identite.gouv.fr>.





*Toute l'Équipe Municipale vous
souhaite un
Joyeux Noël et une Bonne Année.*